

Image not found or type unknown



## Obligations entre bailleur et cautionnaire

Par **daniel69**, le **15/02/2010** à **14:03**

Je suis cautionnaire pour l'appartement d'une amie. Aujourd'hui un huissier vient de m'apporté un commandement à payer pour 9 mois de loyer sans que j'ai reçu de sa part ni de "mon amie" le moindre courrier ou message durant cette période. De plus il à touchait la CAFAL durant 8 des 9 mois. Etait il tenu de me prevenir avant ? A t'il le droit de laisser courrir la dette pendant des années et se retourner contre le cautionnaire?